

ARRÊTÉ

Listes d'aptitude pour l'accès aux grades des
Rédacteurs Territoriaux et Rédacteurs
Principaux de 2^{ème} classe après examen
au titre de la promotion interne
Année 2025

Le Président du Centre de Gestion,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de gestion ;

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté du Président du Centre de Gestion du Pas-de-Calais en date du 3 décembre 2021 portant sur les lignes directrices de gestion en matière de promotion interne ;

Vu les demandes de réinscription formulées par des agents inscrits, sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne ;

Considérant que les listes d'aptitude sont établies par le Président du Centre de Gestion ;

Considérant que 88 recrutements sur l'année 2024 dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ont été recensés dans l'ensemble des collectivités et établissements publics affiliés permettant 44 inscriptions de fonctionnaires sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne à répartir sur les deux grades ;

ARRÊTÉ

Article 1 :

Au titre de l'année 2025, sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur au choix, les 41 agents suivants :

Mme Delphine ANDRZEJCZAK-DUSAUTOIS, commune de MERICOURT

Mme Nathalie BARAFFE-LENOIR, commune de AVION

Mme Sylvie BIRON-LETELIER, commune de LE TOUQUET PARIS PLAGE

Mme Véronique BOURDON, commune de ST OMER

Mme Carole CANTRULLE-LEMAIRE, commune de LABOURSE

Mme Valérie CASIEZ-DURIEZ, commune de CARVIN

Mme Lynda CAVELART, commune de ST OMER

Mme Anne-Marie CUBALA, commune de CARVIN
Mme Sandrine DEGOUY, commune de BULLY LES MINES
Mme Sandrine DELROISSE, commune de CARVIN
M. Emmanuel DEPOIX-SERE, commune de LABEUVRIERE
Mme Magalie DORE-VESTE, à la Communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois-lys Romane
M. Matthieu DUBOIS, commune de BEUVRY
M. Christophe DURIEZ, commune de AIRE SUR LA LYS
Mme Christine FILLON-LEMATTRE, commune de LE PORTEL
Mme Caroline GABON, commune de HENIN BEAUMONT
Mme Delphine HEQUET, commune de BERCK SUR MER
Mme Sandrine HUNAUT-HURE, à la Communauté d'agglomération des 2 Baies à MONTREUIL SUR MER
Mme Corinne JOLY-DESSOLY, commune de AIRE SUR LA LYS
Mme Géraldine KLUCZYNSKI, au Sivom du Bruaysis à CAMBLAIN CHATELAIN
Mme Sandrine KUBALA, commune de LOOS EN GOHELLE
M. Éric LEFEBVRE, commune de ST LAURENT BLANGY
M. Christian LEGRAND, commune de HAILLICOURT
Mme Sandrine LETE-BOCQUET, commune de SAILLY LABOURSE
M. Cyril LOUVET, à la Communauté de communes Osartis Marquion à VITRY EN ARTOIS
Mme Karine LOUVRIER-FAMECHON, commune de LE TOUQUET PARIS PLAGE
M. Aline MALFOY-KNOBLOCH, commune de ST MARTIN BOULOGNE
Mme Virginie MERRALL-CAQUELOT, commune de ST MARTIN BOULOGNE
Mme Sylvie MIGNOTTE-POTIER, commune de SOUCHEZ
Mme Nadine NEVEU, commune de ST NICOLAS LES ARRAS
Mme Ann NGANGUE NDOUMBE-CHENEAU, à la Communauté d'agglomération de LENS LIEVIN
Mme Anne NOE-FRESNE, à la Communauté de communes du Ternois à HERLIN LE SEC
Mme Sabrina REMACLE-CHIGGIO, à la Communauté d'agglomération de LENS LIEVIN
Mme Fabienne ROUSSEL, à la Communauté d'agglomération des 2 Baies à MONTREUIL SUR MER
M. Bernard SAILLY, commune de MARCK
Mme Anne THERY-BALLENGHIEN, commune de VITRY EN ARTOIS
M. Renato TREVISSOI, commune de DIVION
Mme Morgane VANMERRIS-QUINTIN, à la Communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois-lys Romane
M. Frédéric VERBEKE, commune de BILLY BERCLAU
Mme Cathy VERDUYN, commune de CARVIN
Mme Mélanie WATTRELOT, à la Communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois-lys Romane

Article 2 :

Au titre de l'année 2025, sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe après examen professionnel, les 3 agents suivants :

Mme Sophie CAFFIER, à la Communauté urbaine d'ARRAS
Mme Caroline GABON, commune de HENIN BEAUMONT
Mme Isabelle HANNOIS, à la Communauté d'agglomération du Boulonnais

Article 3 :

Au titre de l'année 2025, sont réinscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur au choix :

En 1^{ère} réinscription :

Mme Isabelle DERISBOURG-SAINT LEGER, commune de DIVION

Mme Marie-Hélène LEMOINE-LOTILLIER, commune de FREVENT

Mme Véronique MILLION, commune de HAILLICOURT

Mme Valérie SAMBOURG-MORTELEC, à la Communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois-lys Romane

Mme Valérie WALLET-LEPRETRE, commune de ST ETIENNE AU MONT

Article 4 :

Au titre de l'année 2025, sont réinscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe après examen professionnel, les agents suivants :

En 1^{ère} réinscription :

Mme Catherine DELATTRE-GAY, commune de OUTREAU

Mme Hélène LEFEBVRE, commune de ST MARTIN BOULOGNE

Mme Claudine NIRRENGARTEN-MATHIEU, au CCAS de LIEVIN

Mme Hélène QUENTIN-CREMETZ, commune de FREVENT

Article 5 :

L'inscription sur la liste d'aptitude est valable deux ans. L'inscription est renouvelable deux fois. L'intéressé devra faire connaître par écrit un mois avant le terme, son intention d'être maintenu sur ladite liste l'année suivante.

Article 6 :

Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat,

Fait à BRUAY-LA-BUISSIERE, le 3 Avril 2025

Le Président par intérim,

M. Nicolas PICHONNIER

1^{er} Vice-Président



Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille, qui peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.